

Envoi par courrier et par courriel

**6211-24-052**

Québec, le 13 mars 2012

Monsieur Denis Talbot  
Chargé de projet  
Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
675, boulevard René-Lévesque Est, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet Parc éolien de Rivière-du-Moulin**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6 et 7 mars derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir les informations suivantes :

1. Veuillez commenter et préciser si les mesures de caractérisation du climat sonore énoncées au volume 3 de l'étude d'impact sont conformes aux exigences de la note d'instructions 98-01.
2. La note d'instructions 98-01 stipule que le taux d'humidité relative ne devrait pas excéder 90 % pour effectuer les mesures de bruit. Les mesures réalisées par le promoteur sont-elles représentatives du bruit ambiant même si le taux d'humidité a excédé la limite prescrite à certains moments des mesures?
3. Est-ce que l'effet de vallée a été documenté dans les suivis de parcs éoliens au Québec? Pourriez-vous documenter la précision des modélisations de bruit émis par les éoliennes par rapport au bruit observé lors de suivis? Observe-t-on une sous-estimation du bruit émis par l'utilisation.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 15 mars prochain, compte tenu la deuxième partie de l'audience débutant le 11 avril prochain à l'hôtel La Saguenéenne de Chicoutimi.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rita LeBlanc  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission